



## **Charte du joueur (MAJEUR) 3MHB**

### **MOULINS LES METZ HANDBALL**

Le plaisir du jeu est l'une des priorités du club. Tous les licenciés du club, y compris les parents, doivent conjuguer leurs efforts pour y contribuer. Parce que le handball est un sport collectif et que je représente mon club et véhicule ses valeurs et son image.

#### **Le joueur s'engage à :**

- respecter l'entraîneur et les dirigeants : (horaires, comportement, langage, tenue de sport, cheveux attachés, bijoux, portable ...).
- respecter les règles du Handball et les directives sportives présentées par l'entraîneur.
- respecter les autres joueurs, adversaires et arbitres. • Refuser toutes formes de tricheries et de violence.
- Prévenir l'entraîneur lorsque, exceptionnellement, il ne peut pas assister aux entraînements ou ne peut pas répondre favorablement à une convocation pour un match
- respecter le matériel du club et maillot, le gardien du gymnase et les équipements municipaux mis à disposition par notre ville et lors des déplacements.
- Etre à jour dans les documents nécessaires et obligatoires à l'établissement de sa licence pour pouvoir participer aux compétitions ainsi qu'au règlement au plus tard 3 semaines après mon premier entraînement sinon je n'aurais plus accès à ce dernier.
- Etre sollicité pour aider l'entraîneur : coaching, table de marque, licence, buvette, rangement, lavage des maillots...etc.
- Laisser en état de propreté permanent les vestiaires, gradins, locaux et abords du terrain : tous détritrus doivent être jetés dans les poubelles. (Bouteilles, papiers...)
- S'engage à ne pas mettre en cause l'image du club de 3MHB MOULINS LES METZ dans les lieux publics ainsi que sur tous supports informatique (facebook, twitter, internet...)
- véhiculer une bonne image du club par un esprit de fair-play.
- s'investir dans la vie du club.
- Participer eux-mêmes aux déplacements, à tour de rôle, de l'équipe à laquelle le joueur appartient : convient toutefois au conducteur de à être assuré pour le transport de joueurs ou d'accompagnateurs ne faisant pas partie de la famille.

- S'engage à lire le règlement intérieur à disposition sur le site de 3MHB MOULINS LES METZ ou sur demande auprès de l'encadrement 3MHB MOULINS LES METZ décline toute responsabilité pour les accidents survenant en dehors des tranches horaires d'entraînement et de matchs.

**Discipline :**

- Une commission de discipline interne au club décide des mesures à prendre à l'encontre du licencié s'il est exclu directement par l'arbitre lors d'un match pour propos injurieux, grossiers ou comportement antisportif, ou s'il fait l'objet d'un rapport d'arbitrage pour ces mêmes motifs. Cette commission se réunit également en cas de mauvais comportement dans l'enceinte sportive ou lors des déplacements à l'extérieur.
- Si, suite à un incident tel que ceux décrits ci-dessus, le club est soumis à une amende financière par les instances dirigeantes du handball (Fédération française, Ligue Lorraine, Comité de Moselle) ou de la mairie. La commission de discipline convoquera le licencié incriminé pour l'entendre sur les faits qui lui sont reprochés et statuera sur une éventuelle sanction envers celui-ci. 3MHB MOULINS LES METZ décline toute responsabilité en cas de vol dans ses locaux. Le projet social et sportif de Marly Handball intègre la participation de tous afin de ne pas considérer le club comme un espace de simple consommation sportive. Pour que le club vive il faut développer un esprit bénévole et de solidarité en tant que joueur amateur, dirigeant et entraîneur et même au niveau professionnel où il s'agira de s'investir dans la vie du club. J'ai bien pris en compte les différents points du club de 3MHB MOULINS LES METZ est je m'engage à les respecter.